



# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAO) N°18-2026

## FOURNITURE D'ARMOIRES DE COUPLAGE POUR LES CENTRALES REGIONALES - F\_ DPP\_ 068

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru sur le site des marchés publics [www.marchespublics.sn](http://www.marchespublics.sn) et dans le journal « LE SOLEIL » n°16668 du mercredi 24 décembre 2025.
2. Senelec a obtenu dans le cadre de son budget 2026, des fonds, afin d'assurer la continuité du service de la production d'Énergie, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la « **Fourniture d'armoires de couplage pour les centrales régionales** ».
3. Senelec sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « **Fourniture d'armoires de couplage pour les centrales régionales** ».

L'appel d'offre est constitué d'un lot unique.

Le délai est de :

- Trois **(03)** mois à compter de la date de notification du contrat pour la livraison des fournitures ;
  - Un **(01)** mois à compter de la date de réception des fournitures pour la mise en service des armoires.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Une visite de site sera organisée selon le planning ci-dessous :

- ❖ A la centrale de **Djirnda et Bassoul le MARDI 09 JUIN 2026 à 09h ;**
- ❖ A la centrale de **Dionewar et Bettenty, le MERCREDI 10 JUIN 2026 à 09h.**

Pour toute information concernant la visite de site uniquement, un courriel pourra être envoyé par les candidats aux adresses suivantes : [charbel.zerdan@senelec.sn](mailto:charbel.zerdan@senelec.sn) et [notificationcpm@senelec.sn](mailto:notificationcpm@senelec.sn).

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat du Département Approvisionnements sis au 28, rue Vincens Dakar, 4<sup>ème</sup> étage, téléphone : (221) 33 839-32-92 mail : [oumar.goumballa@senelec.sn](mailto:oumar.goumballa@senelec.sn) et/ou prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au vendredi de 07 H 30 mn à 16 H 30mn.



6. Les exigences en matière de qualification sont :

**a. Capacité financière**

Le candidat doit fournir les états financiers des trois derniers exercices comptables (**2022, 2023 et 2024**) dûment certifiés par un commissaire aux comptes ou accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (**ONECCA**) (sauf les experts comptables stagiaires) ou organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises.

Ces états financiers devront démontrer la solvabilité, la rentabilité et la liquidité de l'entité pour une bonne exécution de ce marché.

**NB** : Si le soumissionnaire remplit les conditions de nomination d'un commissaire aux comptes, il devra fournir les rapports d'opinion du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers des exercices 2022, 2023 et 2024

**b. Capacité technique et expérience :**

- ✓ Le candidat doit : Prouver documents à l'appui (attestation de bonne exécution ou procès-verbal de réception définitive), de la réalisation d'au moins un (**01**) marché similaire d'installations et mise en service d'armoires de couplage de groupes électrogènes au cours des dix dernières années (**2016 à 2025**).
- ✓ **Moyens humains** : Le candidat doit disposer de moyens humains suffisants pour réaliser les services connexes dont au minimum :
  - Un (01) Conducteur des travaux : un BAC+4 en électricité, électromécanique, Automatismes & Régulation et instrumentation (avec au moins cinq (**05**) ans d'expériences dans le domaine de l'électricité et ayant réalisé un projet similaire d'installation d'armoire électrique de couplage de groupe électrogène ou de contrôle commande. (Fournir copie légalisée du diplôme et le CV signé) ;
  - Un (**01**) technicien de chantier : BAC + 2 en électricité, électromécanique Automatismes & Régulation et Instrumentation avec deux (**02**) ans d'expérience au moins dans le domaine de l'électricité (fournir copie légalisée du diplôme et le CV signé).

Les pièces administratives (originales ou pièces légalisées) des administrations fiscales et sociales (IPRES, IMPOTS, SECURITE SOCIALE, INSPECTION DU TRAVAIL) et l'attestation de paiement de la redevance ARCOP (**Gestion 2025**) au 31 Décembre 2025 seront produites de préférence à la soumission ou au plus tard avant l'attribution provisoire du marché sous peine de rejet conformément à l'article 44 du nouveau code des marchés publics. Un acte d'engagement à respecter la Charte de transparence et d'Ethique devra également être fourni ainsi que la déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet de faillite personnelle ou de liquidation des biens. L'attestation de non-faillite sera produite au plus tard à la signature du contrat.

Pour toute demande de clarifications, vous pouvez contacter par courriel la Direction Passation des marchés à l'adresse suivante : [notificationcpm@senelec.sn](mailto:notificationcpm@senelec.sn)



**7.** Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction de l'Administration du Patrimoine et des Approvisionnements (DAPA)**/Secrétariat du Département Approvisionnements sis au 28, rue Vincens Dakar, 4<sup>ème</sup> étage téléphone : (221) 33 839-32-92, contre un paiement non remboursable de trente mille **(30 000) Francs CFA**. Le paiement se fera en espèces à la caisse de l'agence commerciale sise au 28 Rue Vincens contre un reçu de paiement à présenter au secrétariat du Département des Approvisionnements pour la remise du dossier. Les candidats qui le souhaitent peuvent consulter gratuitement sur place le dossier d'appel d'offres prévu à cet effet du lundi au vendredi de 7 heures 30 mn à 16 heures 30 mn.

**8.** Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **SENELEC, Salle Commission des Marchés sise au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence KHOUDIA**, Dakar, au plus tard le **MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2026 à 09 HEURES 30 MINUTES HEURE LOCALE**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à la **Direction Passation des Marchés, 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf, au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence KHOUDIA Dakar**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats à la même adresse le **MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET 2026 à 09 HEURES 30 MN HEURE LOCALE**.

**9.** Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de quatre millions **(4 000 000) FCFA**.

Les garanties de soumission devront être émises par un organisme financier (banque, une compagnie d'assurance etc.) agréé par le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal.

Les garanties de soumission devront demeurer valides vingt-huit **(28)** jours après expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant quatre-vingt-dix **(90)** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Directeur Général**